

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-FABIEN

À une séance extraordinaire des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Fabien tenue à la salle municipale, lieu ordinaire des séances du Conseil, le mardi 23 janvier 2024 à 19h30. À laquelle séance étaient présents(e) les conseillers(ère) madame Mélissa Perreault ainsi que messieurs Pierre Bellavance et Stephan Simoneau tous formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire, Mario Beauchesne.

Était aussi présent monsieur Yves Galbrand Directeur général / greffier-trésorier.

Aucun citoyen et citoyenne assiste à la séance.

MOT DE BIENVENUE

202401-101 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé madame Mélissa Perreault
et résolu à l'unanimité
que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé tout en laissant l'item « DIVERS » ouvert.

202401-102 ASSURANCES COLLECTIVES : Changement d'assureur

CONSIDÉRANT QUE notre assureur actuel, la Croix-Bleue ne désire plus assurer les
groupes de moins de 10 employés;

CONSIDÉRANT QUE notre courtier PMT Roy a fait de demandes de soumission s 10
assureurs;

CONSIDÉRANT QUE 4 assureurs ont soumissionné;

CONSIDÉRANT QUE PMT Roy suggère de choisir la firme Manuvie;

Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance
et unanimement résolu
de confirmer le choix de notre courtier avec l'option 2 de la télémédecine.

APPROBATION DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE

Je soussigné, monsieur Mario Beauchesne, maire de la municipalité de St-Fabien, approuve par ma signature chacune des résolutions au procès-verbal.

202401-103 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Stephan Simoneau
et résolu à l'unanimité
que la séance soit levée à 19h40.

Maire

Directeur général / Greffier-trésorier